MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

MFR du Libournais

CPF	FC	APP	VAE
☑	☑	☒	☒

Décideur en entreprise soumise à agrément

RS n°5655 - Ministère de l'Agriculture -

CERTIPHYTO

Présentation générale

Les utilisateurs professionnels, distributeurs et conseillers doivent détenir un certificat attestant de leur statut de professionnels utilisateurs, distributeurs ou conseillers. Les utilisateurs professionnels, distributeurs et conseillers doivent détenir un certificat attestant de leur statut de professionnels utilisateurs, distributeurs ou conseillers. Le certificat individuel pour l'activité « utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques », mentionné dans le Plan Ecophyto 2+, d'une durée de validité de 5 ans, est un document national délivré à des personnes physiques qui : - Atteste de connaissances pour encadrer, appliquer des produits phytopharmaceutiques durant l'exercice d'une activité professionnelle - Permet à son titulaire de réaliser des opérations en lien avec les produits phytosanitaires pour lesquels le certificat a été établi dans les conditions définies par le décret n° 2011-1325 du 18 octobre 2011, modifié par le décret 2016-1125 du 11 août 2016.

Public concerné

- Demandeurs d'emploi
- Salariés
- Exploitants agricoles

Site accessible aux personnes à mobilité réduite
Référente Handicap : *christelle.briteau@mfr.asso.fr*

Objectif de formation

Obtenir le certificat individuel pour l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (CIPP) de la catégorie concernée.

Objectifs pédagogiques

L'arrêté du 29 août 2016 fixe les conditions de délivrance, de renouvellement, de suspension et de retrait des agréments des entreprises et des certificats individuels pour la mise en vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

Lieu

MFR du Libournais - 2 Tour Blanche - 33230 LES EGLISOTTES
MFR du Libournais - 29 rue Pierre Benoît - 33500 LIBOURNE

Modalités d'inscription/ Délais d'accès

- Bulletin d'inscription à retirer auprès de la MFR
- Possibilité de le demander par le *formulaire de contact* avec copie de la carte d'identité

Accès à la formation sous 6 mois en fonction des sessions programmées.

Prérequis

Exercer dans la catégorie concernée

Évaluation de l'action

TEST QCM à choix multiples individuel en ligne à la fin de la formation

Suivi de l'action

- Émargements centre
- Bilan de fin de formation

Formateur

Michel SÉNIL

Contacts

Responsable de l'action
Michel SÉNIL
Formateur
05 57 69 51 58
mfr.libournais@mfr.asso.fr

Contenu de la formation

Thème réglementation et sécurité environnementale

- Prendre connaissance du contexte réglementaire de la formation
- Connaître la réglementation vis-à-vis des produits phytopharmaceutiques
- Connaître les risques pour l'environnement et les principales voies de contamination
- Connaître les pratiques et aménagements visant la dispersion des produits phytopharmaceutiques.

Thème Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public

- Identifier les risques vis-à-vis de l'homme utilisateurs et/ou consommateurs
- Identifier les situations à risques
- Réduire les risques pour les êtres humains
- Savoir intervenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident
- Se tenir informé.
- Mettre en œuvre la formation des salariés dans le cadre de l'agrément

Thème Réduction de l'usage, méthodes alternatives

- Connaître les systèmes permettant de limiter l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
- Choisir les espèces résistantes ou adaptées à l'environnement
- Évaluer la nécessité d'intervenir : identifier les agresseurs et évaluer les risques
- Raisonner les interventions
- Choisir les produits en fonction de leur toxicité, de leur efficacité, de leurs caractéristiques intrinsèques
- Adapter les doses
- Évaluer comparativement l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et techniques alternatives.

Compétences

Acquérir des connaissances en lien avec l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

- ❒ Réglementation et sécurité environnementale
- ❒ Prévention des risques pour la santé et sécurité
- ❒ Réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques et méthodes alternatives

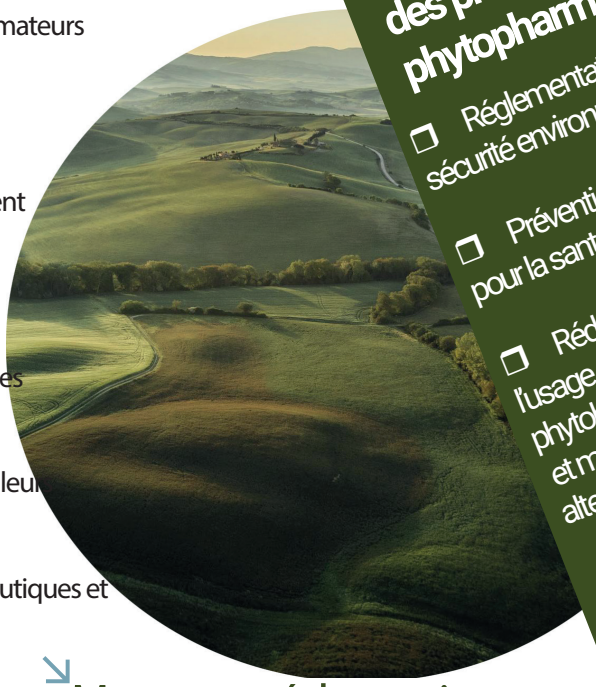

Durée

21h (3jours)

Coût

378 € TTC / personne

Dates : A définir

Validation

- Délivrance par la DRAAF du Certificat individuel "utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques " catégorie «Décideur en entreprise soumise à agrément » si le résultat au test est supérieur à 20/30 (à renouveler tous les 5 ans)
- Attestation de formation

Moyens pédagogiques

- Salle de cours, vidéo projection, animation de la formation par un formateur agrée
- Livret de formation

Méthodes pédagogiques

Diaporama, retour d'expérience, étude de cas, mise en situation.

Modalités pédagogiques

- Diaporamas illustrés, présentation d'outils Internet (sites e-phy, Ecophyto PIC...),
- Analyse de documents (Bulletin de Santé du Végétal, fiches de données de sécurité, étiquettes, pictogrammes…),

Passerelles et débouchés

Non concerné

Alternance : Non Concerné

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

www.mfr-libournais.com
05 57 69 51 58
mfr.libournais@mfr.asso.fr

MFR du Libournais
2, Tour Blanche 33230 LES EGLISOTTES

Etablissement d'Enseignement Agricole Privé sous Contrat - SIRET : 78189192400016 APE : 8532Z N° Formation Continue : 72330480833